



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17126226

Déposé / Reçu le

24 AOÛT 2017

au greffe du tribunal de commerce
Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0420.594.572

Dénomination

(en entier) : **MARLINK**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Stalle 140, 1180 Bruxelles, Belgique**

Objet de l'acte : Changement du représentant permanent du commissaire

La société civile sous forme de SCRL « Ernst et Young Reviseurs d'Entreprises », ayant son siège social à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, Belgique et ayant comme numéro d'entreprise RPM (Bruxelles) 0446.334.711., a décidé que, depuis le 24 juillet 2017, M. Carl Laschet, réviseur d'entreprises, agit en tant que son représentant permanent pour l'exercice de ses fonctions de commissaire de la société, en remplacement de M. Eric Golenvaux.

Tore Morten Olsen,
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).